



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres ayant délibéré : 15

Séance à 19h00

Sous la présidence de Mme Régine BROUARD, Maire

L'an deux mille vingt-six, le 12 octobre 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Mourmelon-Le-Petit, régulièrement convoqué le 06 octobre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de Mme Régine BROUARD, Maire.

Présents : M. Christian HAAS - Mme Marie-Claude SIMON – M. Thierry BALLOIR – Mme Caroline LEGROS GOMES SILVA – Mme Nathalie COULON – M. Grégory HELLEBUYCK – Mme Aline SIMON – Mme Amélie ALAIME – M. Marc DAUPHIN – M. Philippe FILIPIAK – M. Cédric CHEVALIER – M. Hervé WEBER – Mme Sopha LECOMTE.

Absents excusés : Mme Anne LOUIS ayant donné pouvoir à M. Philippe FILIPIAK.

Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, M. Cédric CHEVALIER en qualité de secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-95 : Modification délibération 2026-77 : Commission chargée de l'élaboration et du suivi du PCS (plans communaux de sauvegarde)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22,

Considérant la délibération n°2026-77 en date du 15 septembre 2026 portant la création de la Commission chargée de l'élaboration et du suivi du PCS (plans communaux de sauvegarde)

Considérant qu'il convient de rectifier la composition de ladite commission,

Considérant que M. Thierry BALLOIR s'est proposé en complément pour siéger au sein de cette commission,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- Fixer la composition de la commission chargée de l'élaboration et du suivi du PCS comme suit :

- Président de droit : Mme Régine BROUARD
- Vice-Président : M. Christian HAAS
- Membres : M. Philippe FILIPIAK
Mme Amélie ALAIME
M. Thierry BALLOIR

Fait à MOURMELON LE PETIT 13 OCTOBRE 2026

Le Maire,
Régine BROUARD

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 13 OCTOBRE 2026
Et de la publication, 13 OCTOBRE 2026
Le Maire
Régine BROUARD

